****

**Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)**

**République Démocratique du Congo (RDC)**

**RAPPORT PÉRIODIQUE COUVRANT LA PERIODE FEVRIER - juillet 2018**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titre du Programme :****LA PAIX EST LA VOIE DE DEVELOPPEMENT**  |  | **Numéro du Programme** (le cas échéant) **Numéro de référence du projet au MPTF** : |
| **Entités participantes de l’ONU :**UNHABITAT, OIM, UNESCO, PNUD et FAO  |  | **Partenaires d’exécution :**Gouvernement : CFI MONUSCO : ONG Nationales : ACIAREntreprises privées |
| **Budget total du Programme (en USD) :**Fonds de Cohérence pour la Stabilisation :**1.581.895**Contributions propres :Autres Contributions : |  | **Durée du Programme :**Durée totale : 15 MoisDate de démarrage : Avril 2017Date de fin prévue à l’origine : Avril 2018Date de fin actuelle Juillet 2018 |
| **Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours**Évaluation du rapport à mi-parcours - veuillez joindre le document le cas échéant[ ]  Oui [x]  Non Date : x Évaluation finale – veuillez joindre le document le cas échéant[ ]  Oui [x]  Non Date : |  | **Rapport soumis par :**Nom : Adam KANDINE Titre : Team Leader Organisation participante (principale) : UNHABITATE-mail: adam.kandine@un.orgNom: Salvador SAFARITitre : Coordonnateur Organisation participante : UNHABITATE-mail : salvador.shamamba@un.org |

**TABLE DE MATIERES**

PARTIE 1 – LES PROGRES 3

Objectif Spécifique 1 3

Objectif Spécifique 2 5

Objectif Spécifique 3 6

Objectif Spécifique 4 7

Objectif Spécifique 5 8

Objectif Spécifique 6 8

PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT 11

PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION 12

PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT 13

ANNEXES – CADRE LOGIQUE 15

# PARTIE 1 – LES PROGRES

## Objectif Spécifique 1 : Cohabitation pacifique et collaboration renforcées au sein de la Réserve à Faune d’Okapi (RFO)

La Cohabitation pacifique et collaboration sont maintenant renforcées au sein de la RFO, en effet à ce jour il n’existe plus des conflits au sein de la population dans la RFO Il y a plutôt conflit entre la communauté et la RFO. Cependant 97% des personnes interrogées déclarent avoir une bonne relation avec les autres membres de la communauté, ce qui démontre une amélioration de 8% (**89% données de base**) de plus de la collecte de données de base. En plus 75 % de la population dont 74% d’Hommes et 76 % Femmes déclarent être satisfaits sur la gestion de la RFO, en plus 67% d'hommes et 33% des femmes affirment avoir des interactions quotidiennes avec les communautés voisines à travers des activités ecclésiastiques et champêtres, en plus 82% des gens dont 80% des femmes et 84% d’hommes déclarent avoir des interactions quotidiennes avec les communautés voisines à travers des activités culturelles et ecclésiastiques. En outre le nombre des plaintes adressées à la RFO a été réduit de moitié passant de 12 à la collecte de donnée de base à 6 plaintes de ravage de culture par les animaux sauvages.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 1.1 : Gestion des ressources naturelles (Zone agricole, animales, ressources piscicoles et bois) est améliorées** | **Etat** |
| **x** |  |  |

Les résultats de la collecte des données organisée par le projet démontrent que la gestion des ressources naturelles (Zone agricole, animales, ressources piscicoles et bois) est maintenant améliorée. Plus de 80 heures et 40 séances de sensibilisation à travers les théâtres participatifs, la distribution des dépliants, les journées portes ouvertes, touchant 4536 Personnes dont 1623 Hommes ayant l’âge compris entre 18 et 35 ans et 1098 ayant l’âge de 36 ans et plus et 1002 femmes ayant l’âge compris entre 18 et 35 ans et 813 ayant l’âge de 36 ans et plus ont été consacrés par le Projet pour la vulgarisation de Directive d’accès aux Ressources Naturelles. En outre 83 % de la population (85%hommes et82% femmes) de la RFO déclarent être satisfaits de la gestion des ressources naturelles.

**Produit 1.1.1 : La sensibilité des parties prenantes est accrue sur la gestion des ressources naturelles**

La sensibilité des parties prenantes est maintenant accrue sur la gestion des ressources naturelles, cependant les données collectées par le Projet du 28 mai 2018 au 05 Juin 2018 démontrent que le pourcentage des gens qui ont amélioré leurs connaissances sur la gestion des ressources naturelles est passé de 52% (donnée de base) à 76%, le pourcentage des gens qui ont changé leurs perceptions est passé de 42%(donnée de base) à 73%, le pourcentage des gens qui ont changé leurs attitudes est passé de 38% (donnée de base) à 69%. En outre il s’observe une diminution du nombre des cas d'immigration déclarés, passant de 68 cas en Janvier 2018 à 3 cas en Juin 2018 grâce aux activités de sensibilisation sur les directives d’accès aux ressources naturelles. Signalons aussi que le nombre des cas d’immigration déclarées a été sensiblement réduit passant de 186 cas (donnée de base) d’immigration déclarés à 57 immigrés pour la période allant de Mars à Juin.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 1.2 : Fonctionnement du comité de coordination du site est renforcé** | **Etat** |
| **x** |  |  |

Le fonctionnement du comité de coordination du site est maintenant renforcé, les données collectées auprès des plateformes de dialogue démontrent une représentation équilibrée dans sa composition, cependant sur les 47 membres qui composent les plateformes, les hommes ayant 36 ans et plus sont représentés à 79%, les femmes ayant 36 ans et plus à 21 %, et les jeunes dont la tranche d’âge est comprise entre 18 et 35 ans à 17%. En outre 96% des membres des plateformes estiment que les intérêts des différents groupes ethniques et ceux ayant une vision opposée des questions de stabilisation sont représentés, les plateformes sont composées de toutes les ethnies du territoire de Mambasa, y compris aussi les peuples autochtones (6 Pygmées dont 2 femmes). En plus de cela 90 % des membres des plateformes de dialogue se sentent à même d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles. En outre 89% des membres des plateformes, se sentent très bien à l’aise lorsqu’ils prennent la parole pour exprimer leurs points de vue. La plupart des membres estiment que les questions traitées dans les plateformes de dialogue ont changé après avoir entendu/cherché à comprendre d'autres points de vue, pendant les médiations des conflits. cependant 87% des membres arrivent très bien à changer d’opinions suite à une discussion sur un ou plusieurs sujets, en plus de cela les résultats de la collecte ont démontré que le processus de dialogue est mené de bonne foi, en outre 70% des membres de plateformes estiment qu’il n’est pas bien possible que certains membres de la plateforme essaient de perturber le travail de la plateforme et 66 % pense qu’il est très bien possible que la plateforme soulève une question auprès des autorités à laquelle ils tiennent particulièrement. En outre la majorité des participants sont capables de décrire précisément les processus de stabilisation qu'ils supervisent et les parties prenantes impliquées, 79% des participants estiment très bien la fréquence à laquelle ils s’adressent directement aux acteurs étatiques/élus sur la stabilisation et n'ont pas d'inquiétude à demander que des questions soient soulevées pour leur compte.

**Produit 1.2.1 : Capacités du comité de coordination du site est renforcées**

Les données collectées par le projet en date du 28 mai 2018 au 05 juin 2018 démontrent que les capacités du comité de coordination du site sont maintenant renforcées, en outre le projet a consacré plus de 200 heures à la formation de 274 femmes et 728 hommes dont 22 pygmées représentants des peuples autochtones (18 hommes et 4 femmes) sur la cohabitation pacifique entre la RFO et la Communauté Locale, le Renforcement de capacités des jeunes en stabilisation pour la paix et la transformation des conflits /stratégie ISSSS, Formation des agriculteurs sur l’installation des champs en couloir dans les zones agricoles, Formation des agriculteurs sur l’analyse du calendrier agricole, le conditionnement et gestion des produits de récolte, et sur la Vulgarisation de DARN (Directive d’accès aux Ressources Naturelles) , il a permis aux communautés locales de valider et comprendre les Directives d’Accès aux Ressources Naturelles dans la RFO pour une appropriation et créer un climat d’apaisement aux différentes tensions , par ailleurs les résultats post test après l’atelier ont relevé un niveau élevé des connaissances d’Accès aux Ressources Naturelles dans la RFO, 982 participants soit 97% des participants ont eu une note très bonne dont 7 femmes.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation**Dans les prochaines périodes, nous pensons que les risques à courir peuvent être d’ordre sécuritaire dans la zone de la RFO, une insécurité qui serait causée par les groupes armés et les braconniers qui, selon les enquêtes initiées auprès des chefs des villages, sont encore opérationnels dans la RFO.Par ailleurs, un grand retard a été enregistré dans le processus de mise en œuvre des activités du projet suite à certaines contraintes administratives liées principalement au décaissement de fonds, l’autorisation de la modification du budget dans le PRODOC et la régularisation des obligations contractuelles par les partenaires d’exécution du projet. A cause de ce retard, jusqu’à ce jour, certaines activités sont en train d’être finalisées par les partenaires de mise en œuvre. Il n’y a pas de défis majeurs pour enfreindre la bonne marche des activités encours de la composante UNESCO dans la RFO, à part ce retard sus évoqué et dont les mesures de rattrapage ont été prises.L’ICCN, ses partenaires (WCS et WCG) et les services sécuritaires de l’Etat congolais s’emploient à réunir toutes les conditions pour la bonne réalisation des activités dans la zone de la RFO. L’UNESCO quant à elle continue le plaidoyer pour l’implication réelle de toutes les parties prenantes et la matérialisation de leurs engagements pris lors de la conférence inclusive pour que tous les résultats soient atteints.  |
| **Coordination** La collaboration entre la coordination et les partenaires de mise en œuvre se passe très bien. Chaque partenaire dans les limites de son champ d’action fait participer les autres partenaires dans ses activités et partage les informations sur l’état d’avancement. Cette complémentarité des interventions a efficacement contribué à l’atteinte des résultats attendus. En effet, l’exécution des activités en consortium a facilité la mise en œuvre du projet sur le terrain. A titre d’exemple, les barzas communautaires organisées par le partenaire ACIAR a facilité énormément les activités de cohabitation pacifique mise en œuvre par UNESCO. |
| **Encrage institutionnel**Les institutions étatiques parties prenantes au projet (ICCN et AGRIPEL) sont impliquées dans les activités menées dans la zone RFO, et bénéficie d’un appui effectif chacune dans ses attributions respectives (ICCN dans tout ce qui concerne la gestion de la RFO et AGRIPEL dans ce qui concerne les bonnes pratiques agricoles dans les champs, cas des abattus culturaux). L’acquisition des moyens de communication (téléphones mobiles) pour les CCSP et CP-CGCD dans le cadre de l’alerte précoce de ravage des cultures et autres violations des droits humains a renforcé la sécurité et la collaboration entre les différentes institutions présentes dans la RFO.  |
| **Questions de genre**Le taux de participation de la femme de 30 % au premier semestre s’est accru à 36% et les autres groupes marginalisés ont été approchés dans tout le processus. Certes les efforts permanents sont à faire. Les femmes ont participé très activement dans toutes les réunions et autres activités et ont fait entendre leur voix par rapport à la gestion des ressources naturelles dans la RFO et autres cas de conflits identifiés pour trouver des solutions concertées. |
| **Leçons apprises*** La restauration de la confiance et collaboration entre la RFO et les autorités coutumières, politico-administratives, militaires ainsi que la population. Ceci se confirme par le début de visites mutuelles de courtoisie, des appels téléphoniques entre les autorités de la RFO et les autres officiels y compris les chefs coutumiers ;
* La participation effective et active des femmes dans tout le processus de dialogue démocratique ;
* L’appropriation du processus par les services étatiques (armée, police, administration et techniques), les chefs coutumiers et les populations locales pour une paix durable ;
* La prise en compte de suggestions des bénéficiaires du projet crée une appropriation des activités du projet par eux ;

L’implication des autorités administratives et locales dans chaque étape du projet crée une confiance aux bénéficiaires du projet.  |
| **Histoires de succès**Les agriculteurs ont beaucoup apprécié la formation sur l’analyse du calendrier agricole (accent particulier sur les saisons culturales) selon chaque milieu et le conditionnement et gestion des produits de récoltes. Ils ont déclaré être « satisfaits de la tenue de cette formation, car il y avait un besoin réel de formation des agriculteurs vivant dans la RFO sur l’analyse du calendrier agricole, le conditionnement et la gestion des produits de récolte. Cette formation contribuera certes (selon eux) à l’augmentation de nos produits champêtres ». C’est un succès pour les activités du projet Amani ni njia ya Maendeleo.A la remise de la tronçonneuse en remplacement de l’activité de distribution de 1000 plantules pour assurer le reboisement des champs à la demande des bénéficiaires du projet quelques-uns remplis de joie ont déclaré « plus jamais nous ne manquerons des bois pour fabriquer des cercueils en vue d’enterrer nos morts en toute dignité ».  |

## Objectif Spécifique 2 - : Soutien maintenu du processus de stabilisation dans l'axe du projet par les parties prenantes

Les acteurs clés dans la stabilisation ont eu à reconnaître dans la table ronde de clôture du projet, les effets positifs de ce projet de Stabilisation pour le territoire de Mambasa. Les données provenant de monitoring collecté par les CLEs, et les cases des femmes ont généralement prouvé que le territoire de Mambasa est stable à la fin de ce projet.

**Commentaires**

Généralement ces courbes indiquent un contexte généralement Stable dans le territoire de Mambasa :

1. Le nombre des grands conflits reconnus est faible, entre 0 et 5 sans des grandes fluctuations ;
2. Les violations des Droits Humains ont généralement baissé de 11 cas par mois au Début à 5 cas par mois en juillet 2018 ;
3. Les cas de VSBG ont connu une légère montée des 4 cas par mois à 8.
4. Les incidents sécuritaires à part un pic à la fin de l’année 2017 et début 2018, se stabilisent ;

En outre les résultats des entretiens avec les 18 acteurs clés de la stabilisation dont 14 hommes et 4 femmes (77.78 % d'hommes et 22.22 %) révèlent de façon générale que la situation sécuritaire est assez calme dans toute la Zone d’intervention, sauf des cas de vols simples et/ou à mains armées qui s'opèrent dans les maisons dont les auteurs ne sont pas encore bien identifiés. En plus 7% de femmes et 11% d'hommes déclarant être très ou assez confiants dans un avenir de stabilité pour leur communauté.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 2.1 : Des réponses aux enjeux identifiés dans le dialogue sont apportées par les parties prenantes** | **Etat** |
| **X** |  |  |

Une table ronde a été organisée par le projet du 08 au 09 Août au cours de laquelle il a été présenté aux représentants des communautés et du gouvernement Provincial les conclusions des différents travaux réalisés dans le cadre des approfondissements. Il s’agissait principalement de :

* La synthèse du travail de monitorings réalisés avec les membres des Clés, CCSP et cases des femmes ;
* La synthèse des approfondissements sur la problématique des groupes armés ;
* La synthèse des approfondissements sur la problématique d’emploi des jeunes.

**Produit 2.1.1 : Résultats des analyses et les pistes de solutions sont endossées par les parties prenantes**

Les résultats suivants ont été endossés par l’ensemble des parties prenantes surtout au cours de la table ronde ; ci – après la conclusion de ces études :

Le territoire de Mambasa va mieux, le processus de stabilisation est consolidé.

Mais on doit faire attention à des éléments importants qui peuvent faire retomber le territoire dans le passé :

1. Gouvernance des Ressources Naturelles ;
2. Les relations RFO – Communautés ;
3. Problématique « Emploi des jeunes » ;
4. Réponse aux besoins des peuples Autochtones ;
5. Réponse à la problématique de VSGB dans le territoire de Mambasa ;
6. Réponse aux grands conflits complexes fonciers et identitaires.

Saluons le travail fait par le 31ème Brigade pour éliminer certains groupes armés et repousser les autres très loin.

Les grandes lignes pour un plan d’actions basé sur « la reconstruction ont été proposées et validées par la table ronde ». Un programme de plaidoyer sera établi à travers l’Agence Lead pour la recherche des moyens en vue d’une certaine opérationnalisation de ce plan.

**Produit 2.1.2 : Sensibilité des parties prenantes sur la stabilisation accrue**

Les connaissances et les attitudes des communautés ont beaucoup changé avec les actions du projet de stabilisation. Les membres des communautés réunies à la table ronde ont reconnu que le changement des mentalités est l’un des points le plus positifs du projet de stabilisation à Mambasa, on doit aussi y ajouter la cohabitation pacifique.

Tout cela est le fruit des activités de sensibilisation menées dans le cadre du projet.

Des actions de sensibilisation ont été menées avec les différentes parties prenantes, par rapport aux messages identifiées lors des réunions de sécurité au niveau des ETD et du territoire ; des messages de sensibilisation ont été élaborés et produits. Ils sont maintenant diffusés par les six radios communautaires avec qui nous avons des contrats de diffusion.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 2.2 : Les structures de dialogue et leaders communautaires sont renforcées sur le processus de stabilisation** | **Etat** |
| **X** |  |  |

Les structures de dialogue et leaders communautaires sont maintenant renforcées sur le processus de stabilisation, 13 plateformes de dialogues (12 membres par sites) sont opérationnelles dans la zone d'intervention, dont 4 CCSP se retrouvent dans la RFO et les 7 CLE sont en dehors de la RFO. A ces plateformes de dialogue s'ajoutent les Cases de femmes dont les membres qui sont des mamans (5 par site) se réunissent avec les membres des CLE et CCSP lors des réunions bimestrielles et les formations dans 2 sites de Mambasa, à Bandisende, à Molokay et dans les deux sites de Niania. Ces mamans s’occupent plus des cas de violences sexuelles et en font rapport lors des rencontres. En outre 4 tournées de réunions bimestrielles ont été organisées, chaque fois dans les trois grands sites de regroupement : Mambasa, Epulu et NiaNia, ce qui fait au total 12 réunions. Ces réunions regroupent au total 16 structures dont 7 CLE, 4 CCSP et 6 Cases de Femmes pour récolter les résultats de monitoring que les membres de ces plateformes ont réalisées deux mois durant sur terrain. Le sondage mené auprès de 61 membres des plateformes de dialogue, à savoir les CLE (Comité Local d'Eveil), les CDF (Cases de femmes) et les CCSP (Le Comité de contrôle de séjour et de passage dans la RFO) dont 35 hommes (57.37 %) et 26 femmes (42.63 %) démontre que ces structures sont suffisamment renforcées sur le processus de stabilisation. En effet, pour ces personnes consultées, dont 15 ayant l'âge qui varie entre 18 et 35 ans, (c'est-à-dire 24.59 %) et 46 ayant 36 ans ou plus, (c'est-à-dire 75.41 %) ces plateformes de dialogue sont inclusives. En effet, les intérêts des femmes sont représentés dans une proportion de plus de 42 % au sein de ces plateformes ; pour 44 % des membres les intérêts des jeunes sont très bien représentés pendant que 34 % pensent qu’ils sont bien représentés. Quant aux intérêts des différents groupes ethniques, 64 % disent qu'ils sont très bien représentés. Par ailleurs pour 72 % de ces membres, ces plateformes constituent un espace très sûr où ils se sentent très à l'aise de s'exprimer. C'est un espace neutre et un lieu d'apprentissage où plus de la moitié déclarent qu'ils comprennent très bien ou bien les opinions des autres et peuvent changer même leurs opinions lors des discussions sur certains sujets. Ils confirment également que les membres de ces plateformes ont l'intention franche de trouver des solutions aux problèmes de la communauté. Ces membres sont très engagés et ne cherchent nullement à perturber les activités des plateformes. Plus de 60 % déclarent qu'ils soulèvent aux autorités des questions auxquelles ils tiennent de façon particulière et pensent que ces dernières prennent des initiatives sur base de leurs recommandations. Cependant, mois de 50 % approchent les autorités de l'Etat de manière personnelle pour leur poser leurs préoccupations. La question liée aux violences basées sur le genre est timidement abordée dans les réunions de ces plateformes : moins de 40 % estiment qu'elle est abordée, en outre les résultats des données collectés par HHI démontrent 36 % d'hommes et 32 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services , 31 % d'hommes et 25 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services, 28 % d'hommes et 34 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques traitent tous les groupes ethniques de manière égale. L’appréciation donnée des résultats du projet par les participants à la table ronde prouve aussi le rôle important joué par les structures de Dialogue, entre autres nous pouvons citer :

* Cohabitation pacifique et collaboration plus forte entre les autorités locales et les communautés ;
* Faciliter la libre expression des communautés ;
* Etc.

Ces résultats ont été plus le dividende des actions menées par les structures locales communautaires.

**Produit 2.2.1 : Les capacités des membres de structures sont accrues**

Les capacités des membres des structures locales se sont maintenant accrues, plus de 120 heures ont été consacrées par le projet à la formation sur le rôle des structures communautaires dans la gouvernance locale et le processus de la paix, la place des structures de la société civile dans les structures communautaires et leurs attributions et comment faire des petites recherches et approfondissements. Un total de 35 personnes membres de CLE, CCSP et Cases de Femmes ont été touché par ces formations dont 22 femmes et 13 hommes. Les résultats post test ont démontré un niveau de connaissance bon des leaders locaux et des membres des structures de dialogue sur les thèmes clés de la stabilisation, 73 % des participants ont eu note très bonne contre 63 % lors du pré test. Par ailleurs, le niveau d'application des connaissances issues des formations se révèle bon car toutes ces structures sont en activité sur terrain en faisant le monitoring des cas de violation des droits humains, des cas de conflits, des plaidoyers auprès des autorités locales par rapport aux problèmes rencontrés dans la communauté: ces données sont récoltées chaque deux mois lors des réunions bimestrielles par les animateurs du projet pour analyse et des cas concrets sont témoignés par des leaders communautaires interrogés à cet effet.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation*** Le retard dans le démarrage les activités de dialogue à l’intérieur de la RFO a rendu mal à l’aise certains membres de la communauté quant à la mise en application des résolutions arrêtées pendant la conférence inclusive de la première phase. Les rapports ont été partagés avec la coordination du projet pour comprendre la cause du retard de démarrage des activités.
* Les recommandations issues de la conférence inclusive ne sont toujours pas toutes mises en applications, ce qui risque de fragiliser le processus de dialogue auprès de la communauté. Informer la coordination du projet pour un plaidoyer auprès du Programme national de Stabilisation et Reconstruction STAREC, afin d’impliquer le gouvernement provincial dans l’accompagnement de la mise en œuvre est recommandé.
* Des difficultés ont été notées pour travailler à Badengaido, où les membres des CLE réclament une rémunération. Le partenaire ACIAR continue à sensibiliser et à redynamiser les membres de cette structure en rappelant le caractère bénévole dans la prestation.
* Compte tenu des retards de décaissement des fonds, certaines activités du Projet n’ont pas été réalisées à temps, cela fait que dans le tableau des résultats il n’existe pas encore des commentaires à propos. Il faudrait mesurer les effets dans une dernière mission après la fin du Projet.
 |
| **Coordination** * Ensemble avec l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) nous avons échangés et définies conjointement les modèles des unités de transformations en faveurs des bénéficiaires des activités génératrices de revenus (AGR) agricoles, ensemble nous allons travailler sur une stratégie de pérennisation et maintenance des équipements et matériels qui seront dotés aux bénéficiaires dans le cadre de l’autonomisation.
* Dans cette étape nous avons bénéficié d’une coordination plus efficace pour la table ronde et autres activités du projet.
 |
| **Encrage institutionnel*** Les comités de gestion des cases de femmes ont été appuyés en activités génératrices de revenus pouvant assurer leur bon fonctionnement et la pérennité des activités de ces structures communautaires des femmes au service du dialogue en territoire de Mambasa. L’implication de l’Etat dans l’encadrement et la collaboration avec les structures notamment l’administration du territoire été d’application pour l’amélioration de la sécurité et la consolidation de la paix dans la zone.
* Dans les réunions organisées avec les cases de femmes, le service du genre, femme et enfant est impliqué, afin d’assurer l’encadrement et la pérennisation de ces structures communautaires de femmes.
* Les structures CLEs, ont reçu un appui pour les aider à mettre en place une activité d’autofinancement dans le but de permettre aux membres d’avoir des petits moyens pour faciliter la réalisation de leurs activités même après la fin du Projet.
 |
| **Questions de genre*** D’une manière globale, la participation de la femme dans les activités de dialogue a atteint plus de 33% que pour les activités de barza. Pour les autres assises (cadre de concertation), ce pourcentage pourrait augmenter en fonction de la sensibilisation et atteindre 40%.
* Pour les activités des cases de femmes, la participation des hommes a été estimée à 15%, soit 10 hommes qui ont participé aux rencontres de femmes dont la moyenne des participations était de 64 participants sur l’ensemble des trois sites du projet (Mambasa, Epulu et Niania). Il convient de noter que les hommes qui étaient présents dans les rencontres des cases de femmes sont principalement les encadreurs issus des associations locales qui depuis longtemps travaillent avec ces structures communautaires des femmes.
 |
| **Leçons apprises**L’appui soutenu aux CLEs, leur permettent de jouer un rôle important dans la gouvernance de leurs entités respectives, ce qui pérennisent nos actions de Dialogue dans les communautés. |
| **Histoires de succès**1. A Bandisende, grâce au plaidoyer des membres des mécanismes de la place (CLE et Case des Femmes), concernant la tracasserie de la population par les agents de la PNC et de la FARDC l’Administrateur du territoire ainsi que le Commissaire principal de PNC et le Commandant de la FARDC, s’étaient déployé sur place à Bandisende pour sortir les militaires et remplacer ses éléments inciviques de la PNC par une nouvelle troupe. C’était non seulement une satisfaction dans la communauté mais aussi la confiance envers l’autorité de l’état. Témoignage du chef de localité de Bandisende ainsi que les membres de CLE et CdF.
2. Avec les données de monitoring, des plaidoyers, des sensibilisations et des médiations que nous faisons, nous nous sentons à l’aise dans les réunions de sécurité pour échanger des différentes situations sécuritaires dans les communautés. Les autorités nous écoutent et prennent en considération nos informations. Témoignage des membres des mécanismes.
 |

## Objectif Spécifique 3 : Gouvernance foncière est renforcée

Les résultats des données collectées par le projet du 28 mai 2018 au 05 Juin 2018, démontent un niveau **« bon »** des services fonciers, ce qui constitue une amélioration du niveau « bas » lors du début du projet, en outre le pourcentage des leaders communautaires qui déclarent avoir observé une meilleure gouvernance de l'administration foncière a augmenté de 56% passant de 31% lors de la collecte de données de Janvier 2018 à 87%. Signalons par ailleurs que 4 réunions conjointes ont été tenues par le projet entre l'administration foncière et les ETD, afin d’amener les parties prenantes à une gestion participative des questions foncières afin de réduire et de prévenir les conflits fonciers dans les ETD.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 3. : Accessibilité et sécurisation des terres est assurée** | **Etat** |
| **X** |  |  |

L’accessibilité et la sécurisation des terres est maintenant assurée, la collecte des données organisée par le projet auprès de 250 membres de la communauté bénéficiaires des médiations des conflits fonciers démontrent que 78% des gens dont 80% d’hommes et 76% des femmes déclarent avoir accès à la terre. En outre 11 parcelles sont accessibles et sécurisées en faveur de la population locale et 3 parcelles accessibles et sécurisées en faveur des Pygmées.

**Produit 3.1.1 : Les conflits fonciers sont pris en charge et résolus**

Les conflits fonciers sont graduellement pris en charge et résolu, 110 conflits fonciers sont pris en charge par la CFI, cependant 43 conflits fonciers ont été résolus par le projet dont 16 conflits des limites, 6 conflits fonciers liés à la succession, 3 liés à la contestation des transactions foncières, 2 liés à l’inexécution d’une transaction foncière, 5 à l’occupation illégale, 9 au stellionat, 2 aux troubles de jouissance. Signalons par ailleurs que le pourcentage des bénéficiaires qui attestent que leur conflit a été résolu grâce à la médiation de la CFI est passé de 30% lors de la collecte de Janvier 2018 à 89 %, ce qui constitue une amélioration de 59% des bénéficiaires qui attestent que leur conflit a été résolu grâce à la médiation de la CFI.

**Produit 3.1.2 : structure de dialogue, alerte précoce et médiation renforcées**

Les structures de dialogue, alerte précoce et médiation sont maintenant renforcées, plus de 120 heures ont été consacrées par le projet au renforcement de capacités des membres des structures de dialogue, alerte précoce et médiation sur les thématiques foncières. La formation a connu une participation de 198 personnes dont 165 hommes et 33 femmes, cependant les résultats post test ont démontré un niveau des connaissances **« amélioré »**des membres sur les thématiques foncières, les femmes ont plus montré leurs attachement à l’intérêt de la formation, sur le total des femmes participant à la formation 98% ont obtenu une note très bonne contre 80 % chez les hommes, en outre « **26 structures »** ont été renforcées sur les thématiques foncières : Territoire, chefferies, groupements, société civile, service d’agronomie, titres fonciers et cadastre, service de l’environnement, CLE, Case de femmes, CNAPA, CVAP, FECONDE, service de mines. Le renforcement et cette synergie d’acteurs a permis un référencement graduel des conflits fonciers à la CFI par les points focaux du système d’alerte précoce et membres des structures communautaires intervenant dans le Territoire de Mambasa, à ce jour plus de 100 conflits ont été référés à la CFI pour la prise en charge c’est qui constitue une avancé graduelle de nombre des confies fonciers référés à la CFI qui est passé de 51 à 103 de Janvier à Juin.

**Produit 3.1.3 : Antennes de la CFI sont capacités en gestion des conflits fonciers**

plus 100 heures ont été consacrées par le projet à la formation des animateurs fonciers des deux antennes de la Commission Foncière de l’Ituri (CFI) Mambasa et Niania, et le niveau des connaissances des agents s'est substantiellement amélioré (95% des agents formés ont remporté une note « très bonne » dont 2 femmes lors de la formation), grâce aux différents renforcements de capacités dont ils sont bénéficiaires, les 10 animateurs des antennes de la CFI conduisent eux-mêmes les processus de médiation jusqu’à l’aboutissement de la signature du compromis par les parties jadis en conflit et accompagnent ces dernières dans la matérialisation de leurs accords ce qui constitue une amélioration du niveau « **moyen à bon**» d’application des connaissances issues des formations et réunions des suivis, en plus de cela les animateurs ont résolus par les Méthodes Alternatives des résolutions des conflits appris lors des formations 43 Conflits.

**Produit 3.2.2 : Les communautés locales sont sensibilisées sur les mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciers**

Les communautés locales sont continuellement sensibilisées sur les mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciers, en outre **63** séances de sensibilisation ont étés organisées au profit **des communautés locales sur les mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciers** à travers les sensibilisations de masse, des focus group, des émissions radios ainsi qu’à travers la production des outils de communication et de sensibilisation par les antennes de la CFI sur un total de **3404** personnes dont **1029** femmes, touchées par les sensibilisations structurées, de masse et celles porte à porte, les résultats de la de collecte des données organisées par le projet du 28 mai 2018 au 5 Juin 2018 dans la communauté démontrent que 88% des bénéficiaires des conflits fonciers déclarent avoir bénéficié de l’aide de leurs familles ou des membres de la communauté pour la résolution de leurs conflits fonciers cependant le pourcentage des gens qui ont amélioré leurs connaissances sur les mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciersest passé de 62 % (donnée de base) à 89 %, le pourcentage des gens qui ont changé leurs perceptions est passé de 56 %(donnée de base) à 73%, le pourcentage des gens qui ont changé leurs attitudes est passé de 58% (donnée de base) à 86 %.

**Produit 3.1.5 : sensibilité des ETD sur les questions relatives à l'accès et à la sécurisation de la terre des groupes vulnérables accrue**

La sensibilité des ETD sur les questions relatives à l'accès et à la sécurisation de la terre des groupes vulnérables est maintenant accrue, cependant les actes de cession de terre signés en faveur des groupes vulnérables par les chefs terriens lors de la première phase du projet, et les plaidoyers pour l’octroi de terre menés auprès des chefs coutumiers ont eu d’impact positif en ce sens que, les chefs de chefferies de Mambasa et celui de Bandaka/Niania ont rendu disponible deux terrains pour la construction des bureaux permanents de deux antennes de la CFI cela se justifie un niveau élevée des connaissances, attitudes et perceptions des ETD qui changent autour des questions relatives à l'accès à terres des groupes vulnérables et à la sécurisation foncière.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation**Le refus pour certaines parties aux conflits de poursuivre la résolution pacifique au profit de la résolution judiciaire. Des séances de sensibilisation bien dirigées amènent aux parties hostiles d’adhérer à la voie de la médiation ;Le besoin en accompagnement post-médiation de plusieurs cas de conflits fonciers communautaires résolus depuis 2014 pour lesquels les bénéficiaires ont exprimé leurs besoins, le projet envisage faire une mobilisation des ressources pour pérenniser les acquis de la phase de stabilisation vers une phase de développement pour couvrir ainsi les gaps observés. |
| **Coordination** Signalons que l’ensemble des partenaires membres du consortium ont maintenu leur engagement à contribuer à la réussite de la coordination du projet. Ensemble ils ont développé et adopté un outil de travail qui doit permettre à la coordination de suivre l’état d’avancement des activités et cela a permis aux membres du consortium de suivre le niveau d’exécution et cela conformément au Plan de Travail conjoint. La réussite de cette coordination est aussi le fruit de l’appui du Secrétariat Technique. Le respect de la chaine de communication a caractérisé cette période du rapportage. |
| **Encrage institutionnel**Avec le développement du système d’alerte précoce et son appropriation par les autorités locales, l’approche médiation foncière devient de plus en plus un outil de recours pour la résolution pacifique de conflits fonciers par les communautés locales, sur l’ensemble de séance de médiation foncière ayant conduit à la résolution de 49 cas de conflits sur les 110 cas pris en charge, signalons que 90% de ces séances de médiation foncière ont connue l’accompagnement et l’implication des autorités locales qui travaillent en parfaite harmonie avec les animateurs de la CFI sur terrain. Après la clôture de chaque processus de médiation foncière, les compromis signés par les parties jadis en conflit et leurs clauses d’engagements sont approuvés par le chef local du lieu pour appropriation et matérialisation des clauses des engagements des parties. A l’issu du développement de cadres de concertation entre l’administration foncière et autorités coutumières, une collaboration étroite s’observe entre elles à travers le développement du système de gestion concertée de la ressource terre, ce qui renforce d’avantage la confiance de la communauté bénéficiaire à l’égard de l’Administration foncière. |
| **Questions de genre**Malgré que certaines pratiques coutumières restent discriminatoires à l’égard des femmes pour leurs accès à la terre et à la succession foncière, avec les sensibilisations menées à Niania et à Mambasa à l’égard des communautés locales, signalons que l’engagement des femmes devient de plus en plus effectif pour revendiquer leurs droits fonciers et leurs droits à la succession foncière et cela à travers l’approche médiation foncière. Sur l’ensemble de 3404 personnes touchées par les 64 séances de sensibilisions organisées par la CFI avec l’appui des autorités coutumières et l’Administration foncière, 1029 soit 30% était composé de femmes. |
| **Leçons apprises**La synergie d’actions entre les Antennes de la CFI avec les autres acteurs intervenants dans le foncier facilite la résolution de certains conflits fonciers complexes dans la zoneL’appui post-médiation en sécurisation foncière est une réponse durable pour la pérennisation des acquis de la médiation et la jouissance paisible de droits recouvrés. |
| **Histoires de succès*** Implication et appropriation des autorités locales qui en parfaite harmonie avec les animateurs de la CFI sur terrain.
* Approbation des compromis et clauses d’engagements après la clôture de chaque processus de médiation foncière, par le chef local du lieu pour appropriation et matérialisation des clauses des engagements des parties.
 |

## Objectif Spécifique 4 : Gouvernance locale est améliorée sur l'axe du projet

La Gouvernance locale est maintenant améliorée sur l'axe du projet, en outre les résultats des données collectés par HHI démontrent que 36 % d'hommes et 32 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services , 31 % d'hommes et 25 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services, 28 % d'hommes et 34 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques traitent tous les groupes ethniques de manière égale. Cependant 25% des femmes et 17% d'hommes estiment qu’ils ont un 'bon', 'très bon accès' aux services administratifs de l'état congolais, 22 % des femmes et 25 % d'hommes estiment qu’ils ont un 'très bon' ou 'bon' accès au service national de justice civil, et 29 % de femmes et 20 % d'hommes estiment qu’ils ont un 'bon', 'très bon' accès aux services d'administration foncière de l'état congolais.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 4.1 : Les réponses aux enjeux de gouvernance sont identifiées et apportées par le comité de sécurité élargi** | **Etat** |
| **X** |  |  |

Les réunions de Comité de sécurité Elargies à la Société ont été réalisées aux niveaux des ETD (Babila Babombi, Mambasa, Bombo et Bandaka), elles ont permis d’identifier les principaux problèmes de sécurité dans la zone. Une liste des 37 problèmes clés a été élaborée, les problèmes auxquelles les autorités locales devaient donner des solutions pour donner amener plus de Paix et de sécurité dans la contrée. Au cours de la réunion de Comité de Sécurité Elargi au niveau du territoire ; 16 problèmes prioritaires sur les 37 ont été traités et 8 réponses ont été apportées.

Les réponses aux enjeux de gouvernance sont maintenant identifiées et apportées par le comité de sécurité élargi, cependant 8 réponses ont étés apportées par rapport aux décisions prises, en outre un fonds de 6.000 dollars a été mis à la dispositions des acteurs de la gouvernance( Comité de Sécurité Elargi du territoire, les 4 ETD concernées par le Projet (Mambasa, Babombi, Bandaka et Bombo),les acteurs de la Société Civile et les radios communautaires locales ) par le projet afin de mettre en application toutes ces décisions. Par ailleurs , 8 décisions ont été prises par rapport aux problèmes soulevés et des acteurs pour la mise en application ont été identifiés : 1. le Comité de Sécurité Elargi du Territoire de Mambasa a décidé de se déporter à Nia- Nia pour une grande réunion de sécurité afin d'essayer de répondre aux problèmes de gouvernance Locale; 2. Les membres de ce Comité Territorial ont aussi décidé d'animer des émissions radio diffusées par rapport aux compétences matérielles et personnelles des juridictions civiles et militaires.; 3. la PNC a décidé d'animer des émissions sur l'ensemble du territoire afin de Sensibiliser les Usagers de la Route sur les notions de base du Nouveau Code de Route 4. Ce même comité a décidé de prendre et d'opérationnaliser les mesures de lutte contre le commerce des drogues et des boissons fortement alcoolisées 5. Les ETD ont décidé de mener des actions de lutte contre les parcelles non mises en valeur qui constituent des refuges pour les malfaiteurs et rendent difficile le contrôle des mouvements des populations. 6. Les ETD vont également travailler avec les vieux sages pour dégager des espaces devant servir pour la mise en place des infrastructures publiques comme les bureaux de l'état, les hôpitaux, les écoles, etc. 7. Les ETD se sont engagées aussi à faire le plaidoyer pour des dossiers civils jugés par les militaires. 8. Les acteurs de la Société Civile ont décidé d'entamer des campagnes de sensibilisation contre l’exploitation illégale des ressources naturelles dans la RFO, le traitement des dossiers des civils par les militaires, le commerce des drogues et des boissons fortement alcoolisées, la divagation des bêtes, le recensement et le suivi des mouvements de la population, la présence des parcelles non mises en valeur, et le domaine privé de l’Etat sont des thèmes qui doivent objet de la sensibilisation par les acteurs de la Société Civile à travers les principales radios communautaires de la zone.

Ainsi nous nous espérons que tous acteurs en contribuant à la résolution de ces problèmes de sécurité, améliorent ainsi donc la gouvernance locale.

**Produit 4.1.1 : Les mécanismes de concertation entre ETD et la population sont opérationnels**

Les mécanismes de concertation entre ETD et la population sont maintenant opérationnels, 13 mécanismes de supervision/plateformes de dialogue sont "**opérationnels"** dans le territoire de Mambasa. Cependant sur le total des membres qui composent les plateformes les hommes sont représentés à 79%, les femmes à 21 %, et les jeunes à 17%, en outre 96% des membres des plateformes estiment que les intérêts des différents groupes ethniques et ceux ayant une vision opposée des questions de stabilisation sont représentés. Plus de la moitié des membres des plateformes de dialogue se sentent à même d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles. En outre 89% des membres des plateformes, se sentent très bien à l’aise lorsqu’ils prennent la parole pour exprimer leurs points de vue. La plus part des membres estiment que les questions traitées dans les plateformes de dialogue ont changé après avoir entendu/cherché à comprendre d'autres points de vue, cependant 87% des membres arrivent très bien à changer d’opinion suite à une discussion sur un ou plusieurs sujets, cependant les résultats de la collecte ont démontré que le processus de dialogue est mené de bonne foi, en outre 70% des membres de plateformes estiment qu’il n’est pas bien possible que certains membres de la plateforme essaient de perturber le travail de la plateforme et 66 % qu’il est très bien possible que la plateforme soulève une question auprès des autorités à laquelle ils tiennent particulièrement.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 4.2 : Confiance entre population et les services étatiques améliorée** | **Etat** |
| **X** |  |  |

La Confiance entre population et les services étatiques est maintenant améliorée, en outre les résultats des données collectées par HHI démontrent que 36 % d'hommes et 32 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services , 31 % d'hommes et 25 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services, 28 % d'hommes et 34 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques traitent tous les groupes ethniques de manière égale.

**Produit 4.2.1 : Bonne connaissance des devoirs et droits des citoyens envers l'état et prise de conscience des devoirs des services de l'état envers la population**

Les données collectées par le projet démontrent une bonne connaissance des devoirs et droits des citoyens envers l'état et prise de conscience des devoirs des services de l'état envers la population, les questionnaires pré test et post tests administrés sur 60 participants lors de journées portes ouvertes, 47 participants soit 80% ont démontres une bonne connaissance des devoirs et droits des citoyens envers l'état.

En outre 29% de plus de gens observent un niveau des connaissances, attitudes et perceptions des services étatiques (police, armée) par rapport à leurs devoirs formels. Cependant 80% d'hommes et 86 % des femmes estiment faire confiance aux voisins, leaders communautaires, membres de la communauté, autres groupes ethniques, communautés voisines, leaders des communautés voisines, en outre 73 % d'hommes et 87 % des femmes estiment avoir des interactions quotidiennes/hebdomadaires/mensuelles/aucune avec les communautés voisines à travers des activités culturelle et champêtres.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation*** L’Etat de besoins fournis par le comité organisateur a été largement supérieur au budget prévu. Au cours d’une réunion avec le comité, un consensus a été trouvé sur la priorisation des besoins afin de répondre aux exigences essentielles pour l’organisation des tournois et cela conformément au budget disponible.
* Les membres du comité d’organisation s’attendaient à recevoir un salaire pour l’organisation des tournois, nous les avons réunis, afin de les sensibiliser et présenter les modalités pratiques pour cette activité dont la finalité est de renforcer la cohésion sociale et la collaboration entre les autorités de l’Etat, les services de l’ordre et la population. Finalement, ils ont été convaincus que cette activité n’est pas rémunératrice
* Les moyens prévus pour réaliser ces activités étaient faibles, nous avons dû associer plusieurs activités ensemble pour arriver à des réalisations.
* Les fonds décaissés en retard ont entraîné que les activités n’ont pas toutes été réalisées à temps, cela explique l’absence des autres résultats sur le terrain.
 |
| **Coordination** Dans cette étape nous avons bénéficié d’une coordination plus efficace pour la table ronde et autres activités du projet. |
| **Encrage institutionnel*** Les actions menées dans ce cadre ont un fort ancrage institutionnel, car elles viennent en appui à plusieurs actrices institutionnelles déjà existants à qui nous avons seulement facilité la réalisation de certaines missions.
* Le service de sport et loisir ainsi que le cercle sportif de Mambasa ont été associés comme membre d’organisation du tournoi, ainsi après le tournoi, ils ont reçu des matériels sportifs afin de continuer à organiser de telles activités pendant et après la fin du projet
* L’ensemble de services publique ayant participés aux journées portes, ont expliqués à la communauté que leur service travaille toujours en mode porte ouverte et à la demande à la population de toujours venir poser les questions aux problèmes afin d’améliorer la connaissance sur leurs droits
 |
| **Questions de genre*** Comme pour les autres actions ici aussi nous avons enregistré une bonne participation des femmes aux activités réalisées.
* Lors des activités sportives de football sur les 8 équipes ayant participées à la compétition, soit 160personnes, 4 équipes étaient des équipes féminines, soit un soit 80 femmes donc un pourcentage de 50% des femmes
* Le service de genre, famille et enfants ayant mobilisé beaucoup des femmes lors des journées portes ouverte a expliqué aux femmes que son service travail toujours en mode porte ouverte afin d’apporter assistance et solution aux problèmes des femmes en territoire de Mambasa.
 |
| **Leçons apprises**Nous avons remarqué qu’en mettant à la disposition des autorités locales et autres acteurs locaux, peu des moyens avec un suivi de proximité, on peut améliorer suffisamment la Gouvernance Locale. |
| **Histoires de succès*** L’implication de l’ensemble de service de l’Etat notamment le FARDC, PNC, ANR, DGM, Service étatique et par étatique, pour la constitution des équipes mixtes lors du tournoi sportif était une histoire du succès
* La mobilisation de la communauté et le leader communautaire afin de participer aux journées portes ouvertes sur l’axe du Projet était une histoire de réussite
 |

## Objectif Spécifique 5 : Cohésion sociale et résilience communautaire est améliorée

La Cohésion sociale et la résilience communautaire sont maintenant améliorées, en outre 98 % des bénéficiaires dont 100 % d’hommes et 97 % des femmes déclarent avoir généré des avantages grâces aux initiatives économiques de la phase 1 consolidées, par ailleurs 87 % d'hommes et 73 % des femmes travaillent "parfois" ou "souvent” avec des membres de la communauté en dehors de leurs propres familles. Quant aux Muso, tous les membres actifs dont 46 % d’hommes et 54 % de femmes de la première phase témoignent avoir généré des avantages grâce aux initiatives économiques entreprises avec les crédits qu’ils ont investis dans les activités génératrices de revenus telles que l’exploitation des champs, petit commerce, etc. Les bénéfices générés de ces activités leur ont permis de subvenir aux besoins de leur famille, tels que les besoins en alimentation, les frais scolaires des enfants ou les soins médicaux.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 5.1 : PLPD sont mis en œuvre par le fonds flexible (souple) pour la transformation des conflits sur la zone du projet** | **Etat** |
| **X** |  |  |

Le PLPD sont maintenant mis en œuvre par le fonds flexible (souple) pour la transformation des conflits dans le territoire de Mambasa, 4 puits d’eaux potables dont 2 à Badegaido chefferie de Bombo, 1 au PK 16 chefferie de Walese karo, et 1 au PK 51, chefferie de BANDAKA ont été forés comme micros projets financés par les fonds souples.

 En outre une construction d’un bâtiment bureau et un cyber café- secrétariat équipés pour le conseil territorial de la jeunesse ont été réalisés en termes de micros projets qui visent les jeunes.

Le cyber café/secrétariat public a été équipé de 6 ordinateurs, une imprimante et la connexion internet pour faciliter aux jeunes d’être connectés au monde extérieur, sa gestion se fera sous forme d’une activité génératrice de revenue afin de permettre aux jeunes d’assurer l’entretien et la maintenance du bureau du conseil territorial de la jeunesse ainsi que la pérennisation des actions de transformation des conflits.

**Produit 5.1.1 : Les plans locaux de paix et de développement (PLPD) sont validés**

Les plans locaux de paix et de développement (PLPD) sont maintenant validés, 7 plans locaux de paix et développement (PLPD) ont été validés.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 5.2 : Engagement maintenu des bénéficiaires actifs aux activités de la phase 1 pour la pérennisation** | **Etat** |
| **X** |  |  |

La collecte des données organisée par le projet en date du 28 Mai 2018 au 05 Juin 2018 dans la zone du Projet démontre un engagement maintenu des bénéficiaires actifs aux activités de la phase 1 pour la pérennisation, en outre 100 % des bénéficiaires actifs sont convaincus de la nécessité de regroupement. Cependant, 465 personnes parmi lesquelles 400 qui avaient été encadrées dans la première phase et 65 parmi les membres des cases de femmes qui ont réussi à développer des AGR grâce au système de crédit rotatifs. Ces bénéficiaires sont repartis sur les trois sites à savoir : 323 personnes à Mambasa, 92 à Nia Nia, et 50 à Epulu. Ces bénéficiaires ont été sélectionnés sur base des critères principaux ci-après tel qu’indiqué dans le document du projet :

* Etre membre de la case de femme ;
* Avoir été bénéficiaires des AGR lors de la première phase encadrée soit par APEC ou ACIAR
* Détenir une AGR encore fiable et opérationnelle sur le marché.

**Produit 5.2.1 : Les bénéficiaires des AGR sont regroupés en association**

Les bénéficiaires des AGR sont maintenant regroupés en association, 98 % des bénéficiaires actifs de la phase 1 ont adhéré au processus de regroupement, cependant 1 association au niveau territoriale a été créée avec 2 succursales autonomes à Epulu et à Nia Nia, les documents légaux ont été obtenus notamment le statut notarié, la lettre d’autorisation de fonctionnement et le ROI.

**Produit 5.2.2 : Les capacités des comités de gestion et contrôle des AGR sont renforcées**

Les capacités des comités de gestion et contrôle des AGR sont maintenant renforcées, plus de 60 heures ont été consacrées par le projet à la formation de 74 membres des comités dont 70 femmes et 4 hommes sur la gestion des comités, signalons aussi que ces sont les femmes qui ont beaucoup bénéficiées des activités génératrices de revenus (AGR) lors de la première phase du Projet, notés aussi que les cases de femmes et le CLE, sont constitué presque par les femmes. En outre les résultats post test ont démontré un niveau des connaissances amélioré des participants, 92% des participants ont eu une note très bonne dont 89% des femmes. Cette formation a permis aux membres de mettre en place des outils et des méthodes de gestion transparente des associations afin de bien gérer leurs associations ainsi que de continuer à pérenniser les actions après la fin du projet.

**Produit 5.2.3 : Le fonctionnement des groupements Muso est amélioré**

Le fonctionnement des groupements Muso est maintenant amélioré, cependant 10066$ sont dans les caisses verte des groupements des MUSO, 1036 dans les caisses rouges des groupements des MUSO, en outre 100$ est octroyé par membre des groupements de MUSO à 97 membres et 38 membres au total ont été assistés avec au total 1021.25 $, donc une moyenne de 26.87 $. En outre Nnus avons 45 Muso opérationnelles dans 3 groupements de Muso (Mambasa, Epulu et Nia Nia). Les 3 Groupements de Muso opérationnels, ont mobilisé 30500 $ pour le refinancement dont 20000 $ apportés par le Projet et 10500 $ mobilisés par les MUSO membres des 3 GM. 215 crédits ont été accordés par les Groupements des Muso aux membres pour un montant global de 21500 $ US. 44 assistances ont été données aux membres pour un montant global de 1164 $ US.

D’une façon générale, les membres des Muso ont remercié le projet pour cet outil la Muso et aussi le Groupement des Muso qui leur a permis de réaliser plusieurs projets d’autopromotion, et aussi des assistances significatives en cas de problème.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 5.3 : les gains/avantages des initiatives économiques de la phase 1 sont assurés** | **Etat** |
| **X** |  |  |

Les gains/avantages des initiatives économiques de la phase 1 sont maintenant assurés, en outre, le revenu mensuel moyen par ménage des bénéficiaires est de 80.896 Franc Congolais pour les hommes et 42.870 Franc Congolais pour les femmes, cependant 95% des bénéficiaires dont 100% d'hommes et 96% des femmes déclarent avoir généré des avantages grâces aux initiatives économiques de la phase 1.

**Produit 5.3.1: La production de qualité des produits agricoles, animaux et piscicoles accrue**

Au cours du semestre sous revu correspondant à la saison agricole A 2018, la production de qualité des produits agricoles, animaux et piscicoles est en hausse. Au total 28 956 kg des produits vivriers, 10 870 kg de légumes ont été récoltés au cours cette saison. Cette production sera plus importante au 31 Aout 2018 correspondant à la fin de la période de récolte. Comme source de protéine animale, 7 012 kg de viande et 1 449 kg de poisson ont été produits pendant la même période. Cette production a contribué à diversifier la diète et améliorer l’alimentation dans le ménage. La vente de l’excèdent de récolte a contribué à réaliser à un revenu moyen d’environ 80 896 Francs congolais par ménage qui pourrait être revu à la hausse à la fin de la période de récolte. La production permet d’améliorer la disponibilité des produits agricoles dans le milieu et de faciliter l’accès aux aliments par les ménages. Elle contribue également à diversifier les sources de revenu des ménages et à renforcer ainsi la résilience de la communauté bénéficiaire du projet.

**Produit 5.3.2: L'octroi des crédits est assuré par les caisses de résilience**

L'octroi des crédits est maintenant assuré à travers les caisses de résilience mises en place par le projet à Mambasa, Epulu et Nia Nia. Le projet a assuré le transfert de cash de 18 800 USD pour renforcer la caisse de résilience des bénéficiaires à hauteur de 10 000 USD à Mambasa, 2 800 USD à Epulu et 6 000 USD Nia Nia. Les données collectées par HHI démontrent que 98% des femmes et 87% d’hommes ont eu accès au crédit grâce à leur caisse de résilience. Cette opportunité d’accès aux crédits à travers les AVC contribue à développer les activités génératrices des revenus par les ménages regroupés et individuels. Les AVEC mis en place ont renforcées la capacité de gestion des micros crédits et améliorées la productivité des filières agricoles

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation*** Nombreux bénéficiaires des AGRs de la première phase ne sont plus dans la zone. C’est généralement les femmes épouses de militaires, de policiers, les femmes pygmées ainsi que d’autres femmes vulnérables qui se sont allées dans les carrières minières. Pour contourner cette difficulté, lors de la sélection des bénéficiaires pour la présente phase, l’OIM s’est intéressée aux autres membres de cases de femmes qui à travers le système de crédits rotatifs, sont parvenues à développer des petites activités génératrices de revenus fiables et opérationnelles sur le marché.
* Le défi majeur auquel sera confronté le projet est le suivi de proximité limité des activités d’épargne et de crédit des membres des AVECs après le projet. Les comités des OPFs seront dotés des outils de collecte des données qui vont permettre de renseigner sur les indicateurs de performance du projet.
* Les fonds de refinancement ont été l’appât principal qui a attiré plusieurs personnes mêmes des aventuriers dans les MUSO, avec les différents mécanismes que nous avons mis en place pour accéder à ces fonds plusieurs personnes ont quitté les MUSO. Mais la vie des Muso continuent bien.
 |
| **Coordination** * Concernant les activités des AGR, une collaboration est développée entre les partenaires OIM et FAO afin d’harmoniser les listes de bénéficiaires et s’assurer que l’appui ne profite pas qu’aux mêmes personnes.
* Une force majeure de la coordination a été l’implication des PMO dans les réunions d’échanges sur l’état d’avancement des composantes du projet avec forte implication de la partie gouvernementale. Une seule faiblesse observée est l’insuffisance des missions conjointes de suivi et évaluation des activités de différentes composantes dans les sites du projet suite aux ressources limitées.
 |
| **Encrage institutionnel**Les Puits forés dans le cadre de financement des micros Projet avec les fonds souples, seront gérés par un comité supervisé par le chef de chefferie et l’administrateur du Territoire ceci pour pérenniser les acquis et assurer la maintenance de l’ouvrage à la fin du Projet.Les autorités territoriales et le chef de la chefferie ont été impliqués dans la recherche du terrain où la maison de jeune a été construite en vue de la création de l’espace d’encadrement des jeunes.Pour le dialogue des jeunes, le service territorial des jeunes a été mis à contribution afin de s’assurer que l’Etat est bien impliqué dans l’encadrement des jeunes dans la zone du projet. A travers un protocole signé avec le Secrétariat Générale de l’Agriculture, ce service de l’Etat en charge de l’accompagnement technique des agris – éleveurs en collaboration avec l’OPF s’est engagé à pérenniser les acquis du projet.  |
| **Questions de genre*** S’agissant des activités des jeunes, l’aspect genre est très bien pris en compte. Non seulement les filles sont représentées à 40% d’une manière globale dans les trois comités des jeunes (Mambasa, Epulu et Nia Nia) mais elles sont également très actives dans les séances et réunions de dialogue. A Mambasa la participation des jeunes filles est très remarquée pendant qu’à Epulu et Nia Nia, les filles semblent être timides et moins actives.
* S’agissant des activités de construction du bâtiment des jeunes (espace d’échanges et encadrement des jeunes) un Bureau pour la chargée de questions du genre au sein du conseil territorial de la jeunesse a été prévu et construit.
* Les femmes et les hommes ont été sélectionnés et appuyés à part égale lors de la dotation d’intrants agricoles et pour l’opportunité d’accès au crédit. Les peuples autochtones (PA) ont eux aussi bénéficié comme les bantous du même appui et accompagnement à part égale. Les jeunes garçons et filles jouissent des mêmes bénéfices du projet et sont associés à la prise des décisions à travers leur participation au comité de l’OPF dont ils sont membres.
 |
| **Leçons apprises*** L’engagement et la motivation des jeunes est plus accru à Mambasa par rapport aux deux autres sites. Cela serait dû au fait que c’est à Mambasa où est construit le bâtiment pour les jeunes.
* La détermination du conseil territorial des jeunes, à conscientiser, sensibiliser et mobiliser les jeunes au tour des acquis de la stabilisation et la transformation des conflits.
* La gouvernance du secteur agricole au niveau du territoire de Mambasa est encore sujette à des perfectionnements pour la rendre plus performant dans l’accompagnement des communautés locales afin d’améliorer la productivité des filières agricoles.
* La caisse de résilience est susceptible de renforcer la cohésion entre les membres de la communauté et de créer l’engouement des bénéficiaires à adopter les itinéraires techniques des filières agricoles, d’élevage et de la pisciculture. Elle exige encore plus de ressources afin d’atteindre un plus grand nombre de ménages surtout des peuples autochtones pour induire un changement positif plus durable.
* L’insuffisance des ressources et de temps d’accompagnement des bénéficiaires sont susceptibles de peser négativement sur la performance des structures communautaires mises en place à la base.
 |
| **Histoires de succès*** Une jeune fille, membre de la case de femmes de Mambasa, réside dans le quartier cité Binasse, raconte comment avec son AGRs elle a été en mesure de s’acheter une parcelle et construire une maison à Mambasa. Jusqu’à la fin de la première phase en aout 2016, son capital de roulement qui était de 210.000FC, est aujourd’hui, augmenté jusqu’à 310.000 FC grâce à sa détermination à mettre en pratique les conseils qu’elle a reçu dans le cadre du projet.
* S’agissant des activités des jeunes, un jeune de Biakato en séjour à Mambasa a témoigné dans une de nos réunions avec les jeunes à Mambasa : « Le dialogue des jeunes à travers réunions mensuelles à Mambasa gagne de plus en plus de l’espace. Je suis venu avec la demande des jeunes de Biakato, ils souhaitent que le conseil territorial de la jeunesse, vienne non seulement les visiter, mais aussi installer officiellement le comité du conseil de jeunes de Biakato. Ceci amènera les jeunes de cette contrée de ne plus être manipulés par les groupes armés, et les amener à ne plus être utilisés pour le système de kidnapping, qui est devenue monnaie courante dans la région ».
* Avec l’appui du projet, Betu Abianze, une jeune fille de la communauté autochtone de Bengasoli s’est engagée à promouvoir la production maraichère dans son village. Elle sensibilise ses paires, arrose le germoir des maraichers chaque matin et distribue des plantules d’oignons, poireaux, aubergine et choux à ses voisins qui sont satisfaits de la récolte des légumes déjà réalisée et entendue à la fin de la saison agricole.
 |

## Objectif Spécifique 6 : Niveau de violences sexuelles et basées sur le genre réduit

Les données collectées par HHI démontrent que le niveau de violences sexuelles et basées sur le genre est maintenant réduit, en outre 2 % de femmes et 2% d'hommes rapportent avoir subi des violences physiques ou sexuelles au cours des 6 derniers mois ce qui démontrent une réduction **« 12% »**de moins de données collectées en Juin 2017. Cependant 16 cas de violence sexuelle ont été enregistrés auprès des cliniques juridiques pendant la période de février 2018 à Juin 2019, ce qui démontre une régression de 74 cas des violences sexuelles enregistrées pendant la période d’octobre 2017 à Janvier 2018.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 6.1 : l'accès à la justice des victimes des Violences sexuelles et basées sur le genre est assuré** | **Etat** |
| **X** |  |  |

L'accès à la justice des victimes des Violences sexuelles et basées sur le genre est continuellement assuré, en outre 3 audiences foraines étaient appuyées par le PNUD dans le cadre du projet, dont l’une pour le Tribunal de Paix de Mambasa et deux autres pour le Tribunal Militaire de Garnison de l’Ituri. Cependant au cours de ces audiences foraines, les survivantes des violences sexuelles ont eu l’opportunité d’avoir accès à la justice, en comparaissant personnellement (à huis clos) et assistées par des avocats ; les auteurs de ces crimes ont été jugés et condamnés.

**Produit 6.1.1 : l'information, l’orientation, et l'assistance judiciaire des victimes violences sexuelles sont assurées**

L'information, l’orientation, et l'assistance judiciaire des victimes violences sexuelles sont assurées graduellement, du fait de la présence de la Clinique Juridique et du BCG sur l’accompagnement des survivants, cependant 64 cas enregistrés auprès de la Clinique juridique 30 cas des VS et 4 cas SGBV ont été enregistrés, accompagnés et référés au BCG pendant la période allant de février 2018 à juillet 2018 devant les tribunaux, et 16 jugements rendus sur les cas SGBV.

Au total sur 138 cas des survivants enregistrés auprès de la Clinique Juridique tout au long du projet 87 dossiers ont trouvé une suite auprès des différentes instances judiciaires.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N˚** | **DESCRIPTIONS** | **NOMBRE** |
| 01 | Acquittements | 10 |
| 02 | Condamnations | 59 |
| 03 | Dossiers en cours  | 14 |
| 04 | Classé sans suite | 4 |
| **05** | **TOTAL** | **87** |

**Produit 6.1.2 : le fonctionnement des structures et de la chaine pénale est amélioré**

Le fonctionnement des structures et de la chaine pénale est maintenant améliorée, en outre le projet a réhabilité le bâtiments abritant le Tribunal de Paix de Mambasa et le parquet y rattaché, a été réhabilité toutes les installations dans ledit bâtiment sont en marche ; des panneaux installés pour produire l’électricité, le tank installé pour l’eau, par ailleurs avec le plaidoyer fait, le Tribunal de Paix de Mambasa qui était devenu quasiment non-fonctionnel faute des animateurs judiciaires, a reçu l’affectation de 3 magistrats ( 1 Président et 2 juges) depuis le mois d’Aout 2018. Tous sont présents à Mambasa, assurent le fonctionnement régulier de cette juridiction, en outre le Tribunal de Paix de Mambasa a tenu **173 audiences ordinaires** au cours des 10 derniers mois de son fonctionnement depuis l’affectation des juges, et le tribunal de paix de Mambasa appuyé par le projet a rendu **108 jugements**.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 6.2 : Prévalence réduite des normes sociales nocives qui contribuent aux violences basées sur le genre** | **Etat** |
| **X** |  |  |

La Prévalence est maintenant réduite des normes sociales nocives qui contribuent aux violences basées sur le genre, les données collectées par HHI dans la zone du Projet démontrent que 86% des femmes et 59% d’hommes estiment ne plus adopter des croyances et des valeurs qui facilitent la violence sexuelle grâce aux sensibilisations faite par le Projet.

**Produit 6.2.1 : Sensibilité accrue des parties prenantes sur les méfaits des normes sociales nocives aux VBG**

La Sensibilité est accrue des parties prenantes sur les méfaits des normes sociales nocives aux VBG, en outre les données collectées par le projet dans la zone du Projet démontrent le changement des attitudes partant de la prise de conscience des leaders communautaires au niveau de la base qui accompagnent la communauté à travers les sensibilisations contre les normes sociales négatives (perceptions, croyances, attitudes et pratiques) non-conformes à la loi. , Il en est de même de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des victimes des VSBG dans la communauté. Cette dernière comprend progressivement l’attitude à adopter face au cas de violences sexuelles. Par ailleurs, la communauté comprend la démarche à suivre lorsqu’un cas de SGBV advient, en saisissant l’autorité compétente de la police ou du parquet afin de solliciter la réparation. Toutefois, l’accent continue d’être mis sur les arrangements à l’amiable qui se commettent en catimini dans le milieu ; car la population est suffisamment sensibilisée que cette pratique est interdite.

**Produit 6.2.2 : coordination assurée entre activités de dialogue pour intégrer les questions SGBV**

La coordination est maintenant assurée entre les activités de dialogue pour intégrer les questions SGBV, en outre le Projet a organisé 10 sessions d’activités (5jours par activité) de sensibilisation sur l’axe Mambasa-PK51, les activités au cours desquelles les thèmes abordés relevaient des violences sexuelles et basées au genre, tels que « Disons non à toute pratique de nature à compromettre notre dignité par des actes de violences sexuelles et basées au genre ». 2 sessions de formation d’Epulu-Nia Nia-Mambasa (4jours) au cours desquelles 108 leaders communautaires dont 48 femmes et 60 hommes, ont été formés, outillés, puis recyclés afin de mener les activités de sensibilisation dans la communauté. Ils ont bénéficié de la formation sur la communication pour le changement de comportements dans la communauté (conformément à la stratégie nationale disponible) ; outil produit par l’UNESCO, servant de guide à toutes les activités de sensibilisation en matière de violences sexuelles qui prône le changement des comportements et des normes socioculturelles comme approche pour réduire durablement les VBG.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation**La non comparution personnelle de la survivante de violence sexuelle à l’audience foraine pour faire sa déposition ou donner l’identification du présumé auteur craignant exposer sa dignité ou par peur de se faire indexée et de s’exposer ainsi en insécurité si l’auteur venait d’être libéré : Au-delà des suivies permanentes des para juristes qui accompagnent les survivants à chaque instant des procédures, une forte sensibilisation a été organisée en renfort aux émissions pour (i) pouvoir encourager la survivante à dénoncer et se présenter à l’audience foraine ; (ii) décourager la survivante et les siens à procéder à la résolution à l'amiable des dossiers de viol. |
| **Coordination** Le Groupe de travail tient régulièrement ses réunions au niveau de Mambasa. Et les activités réalisées sont aussi présentées et commentées de sorte à donner la possibilité aux intervenants et autorités de connaitre l’évolution des activités :leurs chronogrammes, les sites et les partenaires de mise en œuvre et cibles .Par ailleurs, par des mails d’informations, de contact téléphoniques, nous maintenons un contact permanent au sein du consortium sur l’évolution des activités et en cas de difficulté, des solutions sont trouvées de manière concertée avec le lead (UNHABITAT), la SSU et le STAREC. |
| **Encrage institutionnel**La forte implication des partenaires nationaux dans la mise des activités a contribué non seulement à l’atteinte des résultats mais aussi à renforcer l’appropriation et la pérennisation des acquis du projet. En effet, pour la réalisation des Plans de Développement Locaux : Pour les sensibilisations : l’administrateur du territoire, le pouvoir judiciaire, la société civile ont été associée d’une manière ou d’une autre dans la réalisation de ces activités chaque acteur, selon sa spécificité. |
| **Questions de genre**L’aspect genre a été pris en considération dans la réalisation de différentes activités du projet. Parmi les 40 leaders communautaires qui ont été identifiés pour des sensibilisations de grands publics dans le cadre d’appui à la clinique juridique en matière de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, figurent aussi bien les représentants des jeunes que les associations féminines et coutumières de Mambasa, Epulu et Nia Nia. C’est ainsi que dans la majeur partie, la clinique juridique reçoit non seulement les survivants des violences sexuelles et celles basées sur le genre mais aussi tous les cas dont le besoin peut être de leur apporter la médiation ou une orientation quelconque envers les autorités ou institutions compétentes.  |
| **Leçons apprises**Le projet est mis en œuvre à travers une approche communautaire inclusive et participative, permettant ainsi une appropriation du projet par les différentes communautés à travers les leaders communautaires (représentants des jeunes, associations féminines et coutumières de Mambasa, Epulu et Nia Nia), les autorités locales mais également les services techniques de l’État. Cette approche a permis, à titre d’exemple, au Coordonnateur de la Clinique juridique et aux défenseurs judiciaires du BCG d’animer des émissions relatives à la sensibilisation à la lutte contre les violences sexuelles par l'entremise de la Radio Amkeni. |
| **Histoires de succès**Le Tribunal de paix de Mambasa est devenu opérationnel depuis aout 2017 : grâce au plaidoyer mené par le PNUD le Conseil Supérieur de la Magistrature, a nommé et affecté les magistrats au Tribunal de paix de Mambasa : 3 juges sont présents et le tribunal fonctionne régulièrement. Il siège en toute matière : civile, pénale, justice pour mineure, chambre de conseil. Et cela pour la toute première fois, depuis sa création en 1982 par ordonnance présidentielle.  |

# PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT

|  |
| --- |
| **2.1 Sur la base des changements qui se sont produits au niveau de chaque composante (produits et résultats dans chaque objectif spécifique), quel type d’impact au niveau de projet vous pensez avoir atteint ?**Le projet a atteint un impact en terme de soutien maintenu (impliquant l'Etat et les différents groupes de population : les hommes, les femmes, les filles et les garçons) pour la stratégie de stabilisation et de sécurité, par le canal du dialogue démocratique, en plus de cela signalons le renforcement de l’engagement des parties prenantes dans le processus de stabilisation, à travers les connaissances des problématiques de conflits dans la zone d’intervention, l’opérationnalisation des mécanismes de transformation des conflits, et les renforcements des capacités des structures locales de transformation des conflits. Nous notons aussi une bonne amélioration dans le **rapprochement**, l’apaisement des tensions ambiantes, l’intégration du Genre et un retour progressif de la confiance entre les populations et les autorités de la RFO. En plus de cela, les activités de sensibilisation menées d’une manière inclusive par le projet dans la Zone du Projet ont permis **l’amélioration de la confiance** entre la population et les institutions judiciaires et la restauration de l’Etat. A cela s’ajoute les activités d’épargne crédit qui contribue au **renforcement de l’autonomie** des femmes dans la zone du Projet à travers la création des AGR. Dans le même sens, l’autonomisation progressive des structures communautaires de dialogue en l’occurrence : la CFI, Case de Femmes, les CLEs et les Musos assure la pérennité du projet. L’on a noté aussi une satisfaction manifestée des autorités relativement aux activités de la CFI **(processus d’enregistrement et de certification des parcelles attribuées aux peuples autochtones (Pygmées) qui sont considérés socialement comme des peuples nomades n’ayant pas des terres.**La mise en place des **mécanismes d’alerte** eu égard aux **conflits fonciers** suscite la satisfaction des populations.  |
| **2.2 Sur la base des preuves/données fournies par les indicateurs au niveau des résultats et produits dans chaque composante (objectif spécifique), comment et jusqu’à quel point est-ce que vous estimez que le projet dans son ensemble est en train d’influencer les dynamiques de conflit sur lesquelles il est supposé intervenir ?**Par le renforcement de l'engagement des parties prenantes au niveau Local, Territoire, Province, National, dans le processus de Stabilisation, 8 décisions ont été prises par rapport aux problèmes soulevés et des acteurs pour la mise en application ont été identifiés de ce qui précède , 8 réponses ont étés apportées par rapport aux décisions prises, ces actions ont permis : 1. la tenue de la grande réunion de sécurité afin d'essayer de répondre aux problèmes de gouvernance Locale, 2. L’animation des émissions radio diffusées par rapport aux compétences matérielles et personnelles des juridictions civiles et militaires, 3. L’animation des émissions par la PNC sur l'ensemble du territoire pour Sensibiliser les usagers de la route sur les notions de base du Nouveau Code de Route, 4. L’'opérationnalisation des mesures de lutte contre le commerce des drogues et des boissons fortement alcoolisées, 5. La lutte contre la non mise en valeur de parcelles pour diminuer le taux de conflits fonciers , 6. le plaidoyer pour la non pris en charge de dossiers civils par les juridictions militaires , 7. La création des espaces devant servir pour la mise en place des infrastructures publics comme les bureaux de l'état, les hôpitaux, les écoles et 8. La sensibilisation par la société civile contre l’exploitation illégale des ressources naturelles dans la RFO  |

# PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION

* 1. **Commentaires sur l’état général des allocations budgétaires**

|  |  |
| --- | --- |
| **UNHABITAT :**Le taux de consommation budgétaire est de 312605 sur le 359090.34 reçu, ce qui représente un taux de consommation de 87% | **Etat** |
| **X** |  |  |
|

|  |  |
| --- | --- |
| **PNUD :**Le PNUD est à un taux de consommation de 99% sur le montant total de 329530.47 reçus  | **Etat** |
| **X** |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **UNESCO :**UNESCO a un taux de consommation de 86% sur la période sous revue soit 105.840,59 sur le total de 123.026,63 du fonds reçus en deuxième tranche  | **Etat** |
| **X** |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **FAO :**Au cours du semestre sous revu, le taux d’exécution du budget pour le volet mis en œuvre par la FAO est de 89,5 % soit 87 700. Ce taux sera revu à la hausse à l’issue de la prise en compte des dépenses réalisées pour l’achèvement des activités résiduelles.  | **Etat** |
| **X** |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **OIM :**Le taux de consommation budgétaire est de 533.479,51 sur le 548.800 reçu, ce qui représente un taux de consommation de 97% | **Etat** |
| **X** |  |  |

**Si les dépenses sont en retard (rouge) ou en décalage (jaune), veuillez expliquer brièvement** Pour les rapports financiers jusqu’à présent reçus, le taux de consommation à la hauteur de la consommation requise  |

* 1. **Progrès sur l’utilisation des fonds par résultat et produit[[1]](#footnote-2).**

Veuillez fournir votre budget détaillé en pièce jointe en le remplissant comme expliqué par le Secrétariat Technique lors de la présentation sur ce modèle de rapport.

* 1. **Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre**

|  |
| --- |
| **Veuillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l’efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d’autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d’appui, les quelconques activités de capacitation, l’utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veuillez également mentionner les changements éventuels apportés au projet (quel type et quand), ou si des changements sont envisagés pour le future proche** Le projet a une bonne performance en terme de gestion et de mise en œuvre, l’appui du secrétariat technique et comité technique de suivi est pertinent en terme de garde-fou à l’égard de PMO, Toutefois, certains partenaires de mise en œuvre ne respectent pas les clauses et les engagements qu’ils ont envers la coordination et le secrétariat technique du FCS , le non-respect de la notion de promptitude dans la soumission des rapports( narratifs et financier) malgré les stratégies des réunions mensuelles de l’UCC, des groupes de travail de suivi et évaluation, et de porte à porte mis en place par la coordination à cela s’ajoute le non-respect de clause de la part de la cellule de suivi et évaluation de SSU en terme de partage des données dument collectée par HHI. |

# PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT

**Fiche d’évaluation du rapport**

A compléter par le Secrétariat Technique

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **OS** | **Critères d’évaluation** | **Evaluation et recommandations** | **Note** |
| **PARTIE 1 – LES PROGRES** |
| 1 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« evidence ») qui dérivent aussi des données collectées  | Il est clair que des progrès ont été réalisés sur la base de certains exemples fournis. Cependant, il manque un niveau d'analyse qui démontre pourquoi ces progrès sont pertinents pour le résultat. | 2/3 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Il y a des cas de bonne utilisation des données pertinentes mais tous les indicateurs ne sont pas pris en compte. L’analyse ne fait pas le lien entre les différents niveaux de résultats (objectif, résultats et produits) | 1.5/3 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Malgré les retards enregistrés dans son exécution, le projet a connu une bonne réalisation des activités. | 2/3 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente  | Une analyse très générale est fournie et ne met pas en évidence les mesures d'atténuation et ne s'appuie pas sur les données de genre citées pour mettre en évidence l'inclusion des femmes. | 1.5/3 |
| 2 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« evidence ») qui dérivent aussi des données collectées  | Les rapports manquent de clarté et incluent des détails qui ne contribuent pas à l'analyse globale qui reste faible. Bien que les données aient été citées, elles ne sont pas liées aux progrès vers les résultats. | 1.5/3 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Il existe des cas où les données sont présentées de manière claire, mais les liens avec les résultats restent flous. Tous les indicateurs ne sont pas signalés. | 1.5/3 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Réalisation des activités dans les délais impartis. | 2/3 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente  | Les mesures d'atténuation ne sont pas clairement présentées. Les mécanismes de coordination pourraient être élargis. Bon rapport sur la participation des femmes mais pourrait être amélioré grâce à l'intégration des chiffres mentionnés ci-dessus | 2/3 |
| 3 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« evidence ») qui dérivent aussi des données collectées  | Les progrès sont clairement perceptibles, expliqués et illustrés par des preuves pertinentes. | 2/3 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Bonne qualité de données. Cependant, le lien entre les indicateurs et la pertinence globale par rapport au résultat / produit reste absent. | 2/3 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Réalisation des activités dans les délais impartis. | 2/3 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente  | Les mesures d'atténuation pourraient être élargies. L'établissement de rapports sur la coordination ne reflète pas le OS mais plutôt le projet global. Il pourrait y avoir des informations supplémentaires fournies dans la section genre pour mieux expliquer comment le projet augmentera la participation de genre | 1.5/3 |
| 4 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« evidence ») qui dérivent aussi des données collectées  | Les progrès sont soulignés, mais la pertinence des données par rapport aux résultats fait défaut | 2/3 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Les données sont utilisées de manière pertinente, mais elles ne sont pas liées à l’avancement des résultats ou des produits. | 1.5/3 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Réalisation des activités dans les délais impartis. | 2/3 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente  | Les défis étaient bien définis mais les mesures d’atténuation auraient pu être plus détaillées. Détails insuffisants sur les mécanismes de coordination. | 1.5/3 |
| 5 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« evidence ») qui dérivent aussi des données collectées  | Bien que l’analyse soit structurée autour des indicateurs, il y a absence de clarté sur le progrès, sans compter le manque notoire dans l’analyse de liens pertinents entre les différents niveaux de résultats. | 1.5/3 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Les données sont utilisées de manière pertinente, mais elles ne sont pas liées à l’avancement des résultats ou des produits. | 1.5/3 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Réalisation des activités dans les délais impartis. | 2/3 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente  | Les défis étaient bien définis mais les mesures d’atténuation auraient pu être élargies. Détails insuffisants sur les mécanismes de coordination. | 1.5/3 |
| 6 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« evidence ») qui dérivent aussi des données collectées | Un bon rapport sur les progrès réalisés en utilisant des données pertinentes pour soutenir l’avancement vers les résultats. | 2/3 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Données de bonne qualité devant être renforcées par les données HHI. | 2/3 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Réalisation des activités dans les délais impartis. | 2/3 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente | Des rapports supplémentaires sur les mesures d'atténuation auraient été bénéfiques. Bonnes notes sur la coordination | 2/3 |
| **PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT** |
| 1 | Les changements au niveau d’impact sont logiquement déduits sur la base des preuves fournies au niveau des produits et résultats des différentes composantes (objectifs spécifiques). | Des analyses suffisantes soutenues par les arguments, qui renseignent de l’impact, et la conformité de celles-ci aux objectifs et aux résultats du projet.  | 2/3 |
| 2 | Les changements des dynamiques de conflit sont logiquement déduits sur la base des preuves fournies au niveau des produits et résultats des différentes composantes (objectifs spécifiques). | Des efforts d’analyse considérables, permettant de rendre compte des changements de dynamiques de conflits, et évolution positive de la situation de stabilisation dans la zone prioritaire. | 2/3 |
|  |  |  |  |
| **PARTIE 3 : ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION** |
| 1. | Les dépenses actuelles justifient les progrès envers l’atteinte des produits/résultats escomptés | Globalement pas de justification pertinentes données. Mieux pendant que certains partenaires donnent leur taux de consommation budgétaire sur le semestre en revu (FAO et UNESCO), les autres déclinent les taux globaux de consommation depuis le début du projet | 1 /3 |
| 2. | Les dépenses non-conformes au budget planifié sont justifiées correctement dans la section narrative sur le budget | Le rapport financier est conforme aux planifications budgétaires. | 2/3 |
| 3. | Le taux de mise en œuvre est au moins de 80% permettant de déclencher la mise à disposition de la prochaine tranche. | Les analyses du rapport financier font état d’une utilisation maximale des ressources de plus de 80% sous la période sous revue (Semestre).Pas d’indication sur le budget total dépensé ce qui aurait été utile pour ce programme qui a pris fin en juillet.  | 1/3 |
| **NOTE GLOBALE QUALITÉ DU RAPPORT** | 52/87 |
| **Commentaires généraux**Globalement, on observe une amélioration substantielle du présent rapport narratif, qui in fine rend compte des changements progressifs et du niveau de résultats appréciable tant qualitativement que quantitativement. * **Sur le plan de la forme**

Il se dégage un respect scrupuleux du cadre logique dans son ensemble, ainsi que la prise en compte des indicateurs y relatifs, à l’exception de quelques données HHI. * **Sur le plan du fond**

Les progrès/changements sont généralement perceptibles et bien expliqués en fonction des objectifs spécifiques du projet et soutenus par des données pertinentes et de bonne qualité. Cependant, on s’observe une faible utilisation et analyse des données HHI. En outre, un retard généralisé s’est observé dans la mise en œuvre du projet, ce qui a d’ailleurs suscité une extension sans cout (NCE). Toutefois, on constate qu’au stade actuel, la quasi-totalité des PMOs ont achevé la réalisation de leurs activités, conformément aux délais impartis dans le NCE. Ce qui de toute évidence permet de mesurer davantage les résultats du cadre logique et par conséquent les changements progressifs qui en découlent.Les données inhérentes au Genre sont par contre insuffisamment analysées, par l’ensemble des PMOs, en dépit du coaching de proximité et des formations organisées en faveur de ceux-ci.Bien plus, il s’observe une bonne analyse de l’impact du projet, de la dynamique de conflits, des éléments contextuels et transversaux. Par ailleurs, le rapport financier semble être conforme aux planifications budgétaires, cependant, il manque de justifications narratives pour les dépenses.  |

# ANNEXES – CADRE LOGIQUE

|  |
| --- |
| **Notes sur le cadre logique** Cadre Logique IRF phase II |

1. Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l’Agent Administratif. [↑](#footnote-ref-2)